

# PIONNIERS

Novembre 2008  
Gratuit

N° 20

de Nouvelle-Calédonie

Revue culturelle et identitaire - Organe de la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie

## LE MOT DU PRÉSIDENT

**A** la Fondation des pionniers, nous travaillons sur le long terme plus que sur l'immédiat. Toujours et toujours, nous nous attachons à exalter l'énorme contribution des pionniers et de leurs descendants à la construction de ce pays tout au long de ces cent cinquante dernières années. Et à la rappeler aux uns et aux autres, souvent ignorants ou oublieux ou indifférents.

Pour cela, nous utilisons tous les moyens que nous trouvons : par exemple, les ateliers du Schéma d'Aménagement et de planification Calédonie 2025. À plusieurs, nous y jouons notre partition avec la complicité de Calédoniens de vieille souche ou de Métropolitains établis depuis longtemps, devenus des Calédoniens. Nous avons parfois dû remettre les pendules à l'heure face à des fonctionnaires métros enclins à ne voir en Calédonie que les Kanak.

Il ne s'agit pas uniquement de rappeler notre passé. Il faut également proposer pour l'avenir. C'est pour cela que nous ouvrons de plus en plus souvent nos colonnes à des Calédoniens qui réfléchissent au futur de notre communauté historique.

Quelle sera notre place au sortir de l'accord de Nouméa après trente à quarante années de rééquilibrage déclaré ou camouflé en faveur des Kanak ? Que proposera t'on aux Calédoniens de vieille souche que la donne instituée dans les années 80 a plus ou moins rejeté sur le bord du chemin ?

Tout cela aboutit à des interrogations sur l'emploi local. Que sera t'il dans les prochaines années, voire dans les prochains mois quand la bulle de l'actuel boom du nickel éclatera ? Les places seront chères. Notre gouvernement devra légiférer rapidement pour étendre au secteur privé les dispositions en faveur de l'emploi local prises dans l'administration selon le principe : à qualification égale, priorité aux natifs du Pays.

Le président de la Fondation  
des pionniers,  
Jean-Louis VEYRET,  
Tél. : 86 99 07

- Tribune libre : Para dit. . . . . p. 4
- Cérémonies du 10<sup>e</sup> anniversaire  
du centre culturel Tjibaou . . . . . p. 6
- La Calédonienne . . . . . p. 7
- De la revendication autochtone  
ou des penseurs canaques « Poissons-Notous » . . . . p. 7

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 23 Août 2008  
Ouverture de la séance à 14h45.

- Présentation du bilan financier par le trésorier, RAYMOND FRÈRE.
  - Le bilan moral est présenté par le président, JEAN-LOUIS VEYRET
- Ces deux bilans sont approuvés à la majorité des présents.

**Le président souhaite que Marie-Odile VITTORI, présidente de la Fondation en 2004 en soit nommée membre d'honneur, ce qui est prévu dans les statuts.**

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents.**

Débat concernant le changement de devise de la Fondation : l'option est approuvée. Jean-Louis VEYRET propose une devise utilisée par un internaut sur le site de la Fondation : « Nous savons qui nous sommes, et à qui nous le devons. » Les membres présents demandent un temps de réflexion et à lancer la proposition sur le site et dans la revue des pionniers.

Suite page 2

**Intervention d'Isabelle Ohlen :**

« l'inscription du lagon et de certains récifs au patrimoine mondial de l'humanité. Il s'agit d'une inscription du lagon et des récifs qu'il ne faut pas confondre avec un classement. Cette inscription permet une reconnaissance internationale de la qualité de notre lagon et un éclairage sur les zones sensibles ( les sites miniers).

Les scientifiques travailleront avec l'Australie pour ce qui concerne le réchauffement climatique, le blanchiment des coraux, ceci afin de maintenir l'intégrité du bien pour les générations futures.

Des comités de gestion participative sont en place dans les régions concernées par cette inscription. Les membres en sont des représentants d'associations et de la société civile.

Il faudra harmoniser les réglementations (pêche) sur l'ensemble du Pays, afin de mieux gérer les ressources.

Il y a eu 27000 signatures sur le Livre Bleu, pour soutenir cette demande d'inscription. »

**Ismet Kurtovitch donne son avis :**

« je suis contre ce classement, on se désiste d'une partie de notre pays » / « le lagon n'est pas pollué, c'est l'homme qui pollue là ou il y a trop de monde ».

**Réponse d'Isabelle Ohlen:** «cette inscription nous obligera à travailler sur les réseaux d'assainissements, à préserver les rivières, etc...Les agriculteurs seront sensibilisés par la Chambre d'agriculture pour mettre en place une agriculture raisonnée. »  
« nous avons reçu les félicitations d'associations de protection de l'environnement »

**Ismet Kurtovitch:** « on n'a pas attendu les ayatollahs de l'écologie. Il faut devenir éco-citoyen »

**Intervention de Denise-Anne Ulm :**

La création d'une cellule audio-visuelle de recueil des souvenirs de nos anciens.

Il devient urgent de recueillir les souvenirs, informations, histoires de vies, des descendants de pionniers, afin de créer un fond documentaire.

D'aucuns, dans l'assemblée, argumentent que cela a été fait dans les années 60 / 70 par Jacqueline Sénés, à l'époque journaliste à l'ORTE

**Jean-Louis Veyret répond** « que selon les contacts qu'il avait eu en 2005, il n'y a plus de traces des émissions de Jacqueline Sénés ».

L'idée de la création d'une cellule audio visuelle est retenue. Reste à mettre en place le cadre, la méthode, et les moyens.

**Intervention d'Arnaud Savoie :** le site internet.

« Il y a 44 inscrits sur le forum du site de la Fondation. Etant donné le nombre de membres de la Fondation, il devrait y en avoir beaucoup plus. Il ne faut pas avoir peur de se mettre à l'informatique, quel que soit son âge : la preuve, Raymond Frère » qui travaille maintenant avec. »

Raymond approuve, dit également avoir eu la tâche facilitée par Arnaud qui lui a appris les bases et qui l'a aidé à informatiser la trésorerie de la Fondation.

Arnaud précise que sur le site nous pouvons visionner les pho-

tos des manifestations auxquelles les pionniers ont participé. On trouve plusieurs rubriques informatives sur le forum, des revues de presse et des rubriques plus ludiques telles que les recettes de cuisine ou les petites annonces.

**Raymond Guépy :** les Assises de l'eau

« Ces assises découlent d'un vœu du Conseil Economique et Social, pour "une politique globale de l'eau à l'échelle du Pays."

Durant ces Assises différentes propositions ont été adoptées :

– Mutualiser les compétences.

– Mobiliser la population : par une gestion participative, avec les avis des gens de terrain.

– La création de Conseils de bassin versant tel celui qui regroupe les communes de La Foa, Sarraméa et Farino. Il s'agit d'aider les communes dans leurs investissements, pour mettre en place une politique de gestion de l'eau et d'assainissement.

Le slogan des Assises de l'eau : "Maîtriser, conserver, distribuer et traiter l'eau d'une manière raisonnable et durable." »

**Jean Louis Veyret** souhaite édifier un monument dédié aux pionniers.

**Jean-Raymond Postic :** « il faut rester dans la logique de construction du pays, comme cela a été symbolisé par le Mwa Kââ »

Jean-Louis lui demande s'il est pour ou contre le monument des pionniers. Jean-Raymond approuve la création d'un monument.

**Catherine Régent :**

« il faudrait également penser à quelque chose qui nous rassemble au moins une fois par an, par exemple une fête »

**Marie-Odile Vittori :**

« pour ce rassemblement, il faudrait un site, voire une maison »

**Michel Santacroce :**

« pour revenir au monument: pourquoi pas un 3 mâts, puisque les pionniers étaient à bord quel que soit leur statut. »

**Bernard Sauray :**

« Il faut une cohérence entre la devise et le monument. »

**Sonia Lagarde :**

« D'accord pour une stèle, ou un monument, avec un foyer, qui permettrait de loger et faire vivre des associations diverses et variées ( Pionniers, Témoignage d'un passé, les écrivains calédoniens, etc..) Il faudrait un lieu de vie, faire des recherches et trouver la symbolique qui corresponde. »

**Ismet Kurtovitch :**

« Il faut faire un cahier des charges,, un concours. Avant toute chose il faut un monument ou une stèle à la mémoire de la Transportation. »

**Marie-Odile Vittori :** « dans un lieu comme Nouville. »

**Sonia Lagarde :** « *Il existe à Nouville, un espace dont la Province Sud est propriétaire.* »

L'Assemblée a adopté la création et mise en place d'une stèle pour la Transportation.

**Intervention de Julie Régent :** la terre des Pionniers

« *Il faudrait créer un "cadastre, ou un relevé des premières concessions attribuées aux pionniers".*

*Non pour revendiquer, mais pour avoir des repères sur papier, de nos liens à la terre, de nos lieux d'établissement, et pourquoi pas ensuite partager ces connaissances avec les tribus installées.*

Différentes personnes interviennent pour signaler que ces documents existent.

« *Il faut contacter le service topo, s'informer auprès des Archives* » (Ismet)

**Intervention de Monique Foucrier :** l'implication discrète de la Fondation.

« *Nous recevons des visites ou des courriers traitants de sujets tels que des problèmes de revendications de terres, des querelles de voisinage, d'emploi local, etc.*

*Il est important, pour les personnes concernées d'envoyer ces courriers dans un premier temps aux élus, instances juridiques et autres officiels qui ont les moyens et le pouvoir d'intervenir s'ils le veulent.*

*Adresser ce même courrier en copie à la Fondation est important, car nous sommes une force de propositions et un groupe de pression. Nos interventions se font en toute discrétion mais contribuent au soutien moral de nos membres, et à la défense de leurs intérêts. La Fondation aide parfois à trouver une solution, comme dans l'affaire du Col de la Pirogue »*

**Présentation par Bernard Song :** la commission des signes identitaires.

Bernard a présenté le travail effectué par lui-même et Jean Louis Veyret, dans cette commission. « *La communauté des descendants de pionniers est très respectée par les autres participants.*

*Ce travail a été difficile, long, très relationnel. Nous sommes parvenus à nous faire entendre, et à faire comprendre les demandes et valeurs de la Fondation. »*

## UN NOUVEAU LOCAL

Ouf ! Enfin ! Nous l'avons obtenu, ce nouveau local ! Le conseil municipal de Nouméa et, disons le clairement, Jean Léques, ont mis à notre disposition un local de réunion digne de ce nom : une trentaine de m<sup>2</sup> au Centre Elise Noëllat, à la Vallée des Colons (clin d'oeil...). Nous pourrions donc nous réunir quand bon nous semblera. Nous pourrions y entreposer nos archives qui commencent à prendre de la place. Et, pourquoi pas, puisque espaces libres il y a pour stocker, faire fabriquer à nouveau T-shirts, chemises, casquettes, autocollants de la Fondation des pionniers ?

Bernard a clôturé son intervention par l'écoute de la chanson gagnante de la chorale Mélodia, « *soyons unis, devenons frères* » pour l'hymne et il a fait passer dans l'assemblée les modèles proposés pour la monnaie.

**Présentation par Monique Foucrier du Schéma d'aménagement et de planification Calédonie 2025 :**

« *Les travaux sont menés par différents ateliers qui, dans un premier temps, ont établi un diagnostic de la situation présente dans le champ d'intérêt du thème de l'atelier.*

*Le diagnostic posé, il sera fait place à la recherche de solutions. Puis aux propositions.*

*Ces travaux sont effectués à la demande du Gouvernement et les participants sont des représentants de la société civile, des politiques, des fonctionnaires, des chef d'entreprise, etc.*

*Elle même s'y est inscrite au titre de la Fondation des pionniers tout comme Jean Louis Veyret et Max Chivot. De nombreux membres de la Fondation sont présents, à des titres divers. »*

**Le conseil des femmes :** Catherine Blaise

Catherine représente la Fondation au Conseil des Femmes de la Province Sud (CFPS) et assiste aux réunions mensuelles.

Elle introduit Denise Delrieu, qui fait l'historique du CFPS.

Ce Conseil travaille au niveau régional, national et international. La preuve en est que le CFPS participe à toutes les réunions sur la condition féminine dans le cadre de la Communauté du Pacifique (CPS).

Les déléguées des trois territoires français du Pacifique se sont réunies en avril dernier à la CPS pour discuter, entre autres, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des Femmes (CEDEF). Cette convention a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le CFPS fait partie de l'Observatoire de la Femme en Nouvelle-Calédonie et y représente les Associations de Femmes de la Province Sud.

**Clôture de l'assemblée :** 17h30.

**Présents pour le Bureau :** Jean-Louis Veyret, Robert Martin, Catherine Blaise, Raymond Frère, Bernard Song, Arnaud Savoie, Monique Foucrier, Karen Lemaitre, Martine Messonier, Julie Régent, Denise-Anne Ulm,

**Absents excusés :** Max Chivot, Soearti Asri,

**Absents :** Eric Eschembrenner, Anita Gaüzère.

**Directeur de la publication :** Jean-Louis Veyret

**Impression :** Multipress

**Maquette :** Passion Graphique



## TRIBUNE LIBRE – PARA DIT

**I**l était temps ! Enfin la colonisation de peuplement a réussi ! Ce n'est pas trop tôt dirait ce bon vieux Feuillet, lui qui a tant été décrié en son temps à cause du bilan mitigé de ses planteurs de coton. L'immigration est là enfin ! Le président Sarkozy nous l'avait annoncé : il était d'accord avec une immigration choisie. Enfin quelque chose qui fonctionne de son programme : la Nouvelle terre d'asile loin des promesses perdues d'une hausse du pouvoir d'achat ! Mais trêve de plaisanterie, essayons d'y voir un peu plus clair...

Malgré un ton un peu socialo-parisien, marxiste sur le retour, qui fait toujours rire (jaune) les calédoniens de souche, l'article signé de Xavier Ternisien, pour le Monde, ne manque pas d'intérêt. Il énonce un certain nombre de faits qui, au-delà de leur présentation fantasque, sont à relever : oui, la Nouvelle Calédonie est devenue, depuis quelques temps déjà, une terre d'accueil (voire d'asile) pour un nombre de plus en plus important de métropolitains. Pourquoi ?

D'abord pour des raisons économiques : il est vrai que la persistance infondée d'un taux d'indexation permet aux fonctionnaires et aux retraités de la fonction publique de multiplier leurs revenus par 1,73 ou 1,94 point selon qu'ils sont en province Sud ou en province Nord et Iles.

Ensuite pour des raisons professionnelles : il est vrai qu'en Nouvelle Calédonie, le zor (on ne l'appelle plus zoreille depuis longtemps !) trouve facilement à s'insérer et pas en bas de l'échelle sociale comme c'est habituellement le cas des immigrants. Nous y reviendrons.

Enfin pour des raisons liées à la douceur de vie au sens météorologique comme au sens social du terme. Le climat météorologique semble revenir au beau temps, tant mieux, après plus de six mois de pluie !!! Quant au climat social qui peut être certes turbulent parfois, il faut reconnaître qu'il n'a rien de comparable avec les grandes émeutes qui secouent régulièrement les banlieues françaises.

Mais ne jetons pas la pierre à ceux qui viennent chez nous, qui deviennent nos voisins, nos collègues et nos patrons... Il est dans la mentalité des calédoniens, aussi bien des kanak

que des caldoches, d'être accueillants. Et puis sommes-nous si réfractaires à cette immigration massive ?

Certes, cette immigration pose des problèmes.

D'abord d'un point de vue économique : la surévaluation salariale de cette frange de population n'est pas sans conséquence sur l'augmentation des prix... de tous les prix. Les grandes surfaces indexent elles aussi leurs prix si bien que les travailleurs locaux non indexés voient leur pouvoir d'achat réduit. Les logements, le foncier, les services... tout est surévalué.

Ensuite, cette immigration pose des problèmes au niveau de l'emploi local. Fait unique en effet, l'immigrant en Nouvelle Calédonie ne s'intègre pas en commençant comme partout ailleurs en occupant les emplois subalternes. Il trouve rapidement à s'intégrer dans les places de cadre. Et c'est là plus qu'ailleurs que le bât blesse car cette employabilité entre en concurrence avec celle des jeunes néo-calédoniens. Combien d'entre nos jeunes diplômés d'études supérieures se trouvent marginalisés ? Aucune étude sérieuse ne permet de le définir et pourtant cela est un véritable fait social !

Enfin, cette immigration majoritairement masculine pose des problèmes au niveau de l'égalité démographique homme/femme. Ce phénomène migratoire se surajoutant à d'autres comme la mise en couple des jeunes calédoniennes parties faire des études à l'extérieur qui soit reviennent avec leur conjoint, soit ne reviennent pas. (Les jeunes calédoniens dont la mise en couple intervient logiquement plus tardivement rentrent quant à eux plus rarement accompagnés d'une jeune femme métropolitaine.) Comme encore le prélèvement régulier des jeunes calédoniennes en rapport à la forte présence masculine militaire française sur le Caillou.

A ces facteurs de déstabilisation économique, démographique, sociale et politique doit s'en ajouter un dernier : le facteur de déstabilisation culturelle. Qu'est-ce à dire ?

L'immigrant se définit en tant que venant d'ailleurs ; il se définit également en tant qu'il n'a pas les mêmes représentations, les mêmes normes et valeurs. Le zor arrive ainsi en Nouvelle

### COL DE LA PIROGUE

Parfois la Fondation des pionniers est appelée à la rescousse par des familles calédoniennes en butte à des revendications kanak. Nous les aidons moralement et essayons de trouver des solutions avec elles. Nous n'en faisons pas état dans la revue ou dans nos courriers par souci de paix et parce que nous ne voulons pas exploiter le drame humain.

Les « Nouvelles » se sont faites l'écho de notre action très discrète dans la résolution du conflit foncier du Col de la Pirogue qui opposait une famille de descendants de pionniers à une tribu. Nous confirmons que c'est bien la Fondation des pionniers qui a suggéré le rachat de la propriété par le Gouvernement pour agrandir le parc de l'ancien sanatorium. D'après ce que nous avons pu lire ou entendre, cela aurait été le déclic qui a permis de trouver une issue à un conflit foncier qui menaçait de devenir préoccupant aux portes de Nouméa.

Au moins, une famille calédonienne a t'elle pu partir la tête haute et les trublions n'ont ils pas réussi à mettre la main sur la propriété et sur les installations de l'ancien sanatorium comme ils l'espéraient.

Calédonie avec un panel de représentations biaisées, voire infondées notamment en ce qui concerne les relations entre caldoches, kanak et wallisiens. Ceci a déjà été évoqué de façon humoristique dans *La brousse en folie* de Bernard Berger.

Mais, bien que nous puissions en rire, les difficultés sont bien là. Certes un certain nombre de zors font l'effort de s'engager dans le circuit difficile de l'intégration, se posent d'emblée avec l'esprit ouvert et sont avides de rencontres. Mais l'implantation géographique de ces immigrants qui se fait essentiellement à Nouméa rend difficiles les contacts pluriculturels. Leur déficit représentatif et l'illusion de supériorité culturelle, que leur position sociale et leur isolement topologique leur confèrent, créent des malentendus. Ces méprises brouillent à leur tour leurs relations avec les locaux ce qui renforce encore leur position de retrait. Dès lors une certaine méfiance réciproque s'instaure.

Ainsi ces zors, pas forcément plus compétents que les jeunes calédoniens, peu perméables à l'acquisition d'une culture locale souvent victime de leurs a priori et porteurs malgré eux d'une idéologie, celle de l'argent facilement gagné, offrent-ils une image dévalorisée d'eux-mêmes. En conséquence les représentations que nous nous faisons de ces nouveaux arrivants, ces 'néo coloniaux', ne nous incitent guère à l'accueil qui demeure pourtant une valeur en Nouvelle Calédonie.

Alors pourquoi cette situation persiste-t-elle ? Cela peut paraître surprenant dans un pays pourvu d'un gouvernement local dont la politique ne semble guère manipulée par Paris. Depuis les Accords de Matignon et de Nouméa, alors que de nouveaux transferts de compétences s'organisent, alors que des concours ont été lancés pour donner au Pays son hymne et sa devise, alors que nos chers politiciens prétendent favoriser l'emploi local, comment expliquer la bienveillance politique à l'égard de cette immigration massive. Pourquoi une chape de plomb s'est-elle posée sur les conséquences sociales de cette immigration ?

## SUBVENTION

Les bonnes nouvelles tombent en fin d'année : le gouvernement nous a accordé une subvention d'un million pour aider à la publication de la revue. Il devenait indispensable de recevoir cette subvention car nos finances étaient au plus bas.

En un peu moins de six ans d'existence, nous avons reçu, au total, 1.700.000 f de subventions. En 2003, 200.000 f de la commune de La Foa, en 2006, 500.000 f de la province Sud et en fin 2008 donc, 1.000.000 f du gouvernement. Nous ne sommes pas de gros consommateurs de subventions...

Pour des raisons électoralistes, c'est sûr. Les partis loyalistes pensent que cette dernière vague d'immigration va permettre d'endiguer le processus d'accession de la Nouvelle Calédonie à l'indépendance. Pour cela, ils sont prêts à fermer les yeux sur les conséquences sociales pourtant préoccupantes.

Il faut voir également notre responsabilité à nous, citoyens néo-calédoniens, électeurs et surtout acteurs sociaux. C'est aussi à nous de nous mobiliser pour limiter les points noirs de cette immigration de masse. Non que ces hommes et femmes de qualité ne soient pas les bienvenus ici. Juste, permettons aux immigrés de se familiariser avec nos mœurs tropicales, allons vers eux, enseignons-leur, invitons-les à accepter cette acculturation, porte obligatoire à leur intégration pacifique, mettons en place des espaces de rencontre institutionnelle ou non ; permettons la rencontre ! Invitons les chez nous, partageons notre riz, nos achards, notre saucisson de cerf. Invitons-les aujourd'hui à s'accomplir et s'épanouir avec nous pour leur donner la chance de devenir les caldoches de demain !

Laurent EDO,  
président d'ARES. Filiation Paladini.

## LE COMMISSAIRE DÉLÉGUÉ FLORUS NESTAR

Commissaire-Délégué à La Foa, nous avons fait la connaissance de Monsieur Nestar lors de négociations sur différents problèmes fonciers. A l'écoute des populations, de TOUTES les populations, il s'est montré un arbitre impartial fermement campé sur ses convictions républicaines sachant jouer, selon ses propres dires « de la carotte et du bâton ». Un grand serviteur de l'État que nous reverrons peut-être un jour sous nos cieux avec plaisir.

## LA JOURNÉE DANSANTE

Comme l'an dernier, Alain Morlet et son épouse de la Fermette de Nassandou nous avaient préparé un bon repas. Une soixantaine de personnes a dansé sur les rythmes du Trio Nostalgie de Jean-Claude Abd del Kader. Notons le passage, dans l'après midi, du président Harold Martin qui a toujours montré de la sympathie pour la Fondation des pionniers.

## CEREMONIES DU 10<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU CENTRE CULTUREL TJIBAOU

**02 et 03 mai 2008,**

**PLANTATION DU GAÏAC**

**SYMBOLISANT LA COMMUNAUTÉ**

**DES DESCENDANTS DES PIONNIERS.**

Aujourd'hui, pour mettre un point d'orgue à ces belles cérémonies du dixième anniversaire du Centre Culturel Tjibaou, nous sommes conviés à planter un arbre qui symbolisera la communauté des descendants des pionniers dans cet espace, au sein de ce centre culturel.

Quand, au cours de la première réunion de préparation, Emmanuel Kasarherou m'a demandé de choisir un arbre, ma préférence s'est portée instinctivement vers le gaïac. On pourrait s'étonner de cette décision pour la communauté des descendants des pionniers alors que nous avons à notre disposition toute la gamme des essences tropicales, étant les premiers à faire connaître notre choix de par notre antériorité dans l'ordre chronologique des arrivées des communautés dans cet archipel, après le peuple premier. J'aurais pu choisir le kaori mais j'ai pensé que cet arbre des montagnes de notre pays ne se développerait pas bien sur un bord de mer exposé aux embruns et que le symbole de notre communauté devrait demeurer florissant. J'aurais pu choisir le pin colonnaire mais, pour moi, cet arbre, certes magnifique, est lié aux îles du sud en particulier et, sur la Grande Terre, aux tribus kanak. J'aurais pu choisir le santal mais j'ai pensé qu'il était plutôt symbolique de la communauté chinoise.

Non, rien de tout cela... Le gaïac... Tout simplement, le modeste gaïac....

Parce que le gaïac est comme nous, les descendants des pionniers, il est présent dans tout le Pacifique tropical mais surtout, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, il est présent dans tout le Pays, du nord au sud, d'est en ouest, comme les descendants des pionniers.

Le gaïac, il est comme nous les descendants des pionniers: il n'est pas compliqué, il n'est pas difficile, il pousse partout, sur des terrains riches comme sur des terrains pauvres.



Le gaïac, il est pesant comme certaines pages de l'histoire de notre implantation en Calédonie sont pesantes.

Le gaïac, il est dur, comme nous les descendants de pionniers, nous avons la tête dure...

Le gaïac, il est comme nous les descendants des pionniers: il est solidement enraciné dans cette terre calédonienne. Il résiste à toutes les intempéries.

Le gaïac, il est comme nous les descendants de pionniers : il a plusieurs couleurs : blanc, brun, rouge...

Le gaïac, il est comme nous les descendants des pionniers : il vit longtemps et nous, les descendants des pionniers nous sommes pour toujours sur cette terre de Calédonie.

Comme me le signalait Sandrine Videault ici présente, qui est un « nez » en parfumerie, le gaïac est le liant idéal entre notes de cœur et notes de fond.

Mais, en l'occurrence, ce qui a été déterminant dans mon choix spontané, c'est que le gaïac est l'arbre symbolisant le dur travail des colons. Le gaïac, c'est l'arbre qui fournit les poteaux de barrières, ces poteaux de ces barrières qui sont un élément permanent du paysage calédonien. Les poteaux de barrière en gaïac, il fallait les couper à la scie et c'était un bois imputrescible donc dur donc fatiguant à couper et à tailler. Et il fallait ensuite le planter ce qui n'était pas la chose la plus facile du monde. Mais les descendants des pionniers et les autres communautés qui se sont joints à eux dans la construction de la Nouvelle-Calédonie l'ont fait sans rechigner. Ils ont mis leur empreinte sur toute la Calédonie grâce à cet arbre modeste et c'est pour cela que notre choix s'est porté sur le gaïac.

C'est pour cela qu'en ce jour du dixième anniversaire de la signature des accords de Nouméa et de l'inauguration du Centre Culturel Tjibaou, un jeune descendant de pionnier va planter un pied de gaïac dans cet espace Mwa Kaa.

Nous savons que, régulièrement, il reviendra en ce lieu et veillera à la bonne santé de l'arbre symbole de la communauté des descendants des pionniers.

Jean-Louis VEYRET

Karen Lemaitre, membre du Bureau, a retrouvé chez ses parents à La Foa cette partition et ces paroles d'une chanson qui a peut-être connu un certain succès dans les années 30 en Calédonie.  
Si l'un(e) d'entre vous en sait un peu plus quant à son origine, nous apprécierions qu'il(elle) nous en fasse part.

## La Calédonienne

Sur l'air de « Quand allons-nous nous marier ? »

Sur le bateau venu de l'autre monde  
Un colonial est arrivé un jour  
Et le destin guidant sa tête blonde  
Au jeune cœur voulût offrir l'amour  
Elle était belle une vraie statuette  
Et ses grands yeux disaient l'aveu du cœur  
Aux premiers jours de la douce amourette  
Ils s'enivraient de rêves et de bonheur  
Le jeune gars par une nuit sereine  
Tout bas disait à la Calédonienne

(Refrain) :  
Quel rayon de bonheur  
Dans ma vie monotone et grise  
Tu m'as donné ton cœur  
Dans l'élan de ta chair éprise  
Pour toi je veux toujours  
Ô troublante Calédonienne  
Garder mon grand amour  
Ta patrie sera mienne

Et les doux rêves en ses beaux mirages  
Berçant les cœurs d'ivresse et de passion  
Construit l'avenir à leurs images  
Ils s'amusaient à en perdre la raison  
Pour eux la nature se mettait en fête  
Les grands ombrages répétaient leurs serments  
Nuits parfumées des longs tête à tête  
Ils juraient d'aimer éternellement  
Au sol natal parfois le gars rêvait  
Puis insouciant à sa belle il chantait

Refrain

Le colonial n'est plus retourné en France  
Il est resté fidèle à sa promesse  
Dans un foyer de joie et d'espérances  
Il a placé son cœur et ses tendresses  
Calédonienne je t'adore sans mesure  
Comme la vie il faut toujours m'aimer  
Que le bonheur ma vie unique dure  
Sois avec moi sans jamais me quitter  
Et tout confiant dans un bel avenir  
Le jeune gars avoue dans un sourire

Refrain

The image shows a musical score for the song "Quand allons-nous nous marier?". The title is written in a large, stylized, handwritten font at the top left. Below the title, there is a section of the score with the lyrics in French. The score includes musical notation with notes, rests, and bar lines. The lyrics are: "Quand allons-nous nous marier? / Sur le bateau venu de l'autre monde / Un colonial est arrivé un jour / Et le destin guidant sa tête blonde / Au jeune cœur voulût offrir l'amour / Elle était belle une vraie statuette / Et ses grands yeux disaient l'aveu du cœur / Aux premiers jours de la douce amourette / Ils s'enivraient de rêves et de bonheur / Le jeune gars par une nuit sereine / Tout bas disait à la Calédonienne". The score is arranged in two columns, with the lyrics on the left and the musical notation on the right. The notation includes a key signature of one flat (B-flat) and a 2/4 time signature. The score is a piano accompaniment.

## DE LA REVENDICATION AUTOCHTONE OU DES PENSEURS CANAQUES « POISSONS-NOTOUS »

La notion d'autochtone telle que véhiculée et revendiquée par certains en Nouvelle Calédonie aujourd'hui me paraît viser encore une fois à accentuer les clivages entre Néo-Calédoniens de toutes origines désireux de partager un destin commun. L'histoire coloniale et post-coloniale nous a déjà imposé deux statuts civils !! Voulons-nous encore accentuer les différences alors que, d'un autre côté, les tenants du peuple autochtone parlent de « citoyenneté » ? Sommes-nous à l'ère du « poisson-notou » comment disent les vieux sages canaques ?

Les définitions du mot « autochtone » dans le Petit Robert sont les suivantes :

1. Qui est issu du sol-même où il habite, qui est censé n'être pas venu par immigration ou n'être que de passage. Equivalent : aborigène, indigène, naturel, originaire.
2. Qui n'a pas subi de transport

Ces deux définitions sont intéressantes à plusieurs points de vue :

- a) « qui est issu du sol-même où il habite » : Cela ressortirait du droit du sol, donc cette définition peut s'appliquer à toute personne née en Nouvelle Calédonie.
- b) « qui est censé n'être pas venu par immigration ou n'être que de passage » : De quelle période migratoire s'agit-il en Nouvelle Calédonie : austronésienne, polynésienne et autres, antérieures à 1774, antérieures à 1853, etc.. Il y aurait intérêt à ce que les tenants du « peuple autochtone » subissent volontairement des tests ADN, ils seraient peut-être surpris de leurs origines !!

- c) « qui n'a pas subi de transport » : Sur un territoire comme la Nouvelle Calédonie et avec son histoire pré et post-coloniale, il y a eu des déplacements, des transports, des guerres tribales avant même l'installation des Européens. Par exemple, avoir quitté la région de Thio pour Yaté ou de Pouébo pour Saint-Louis donnerait-il aux descendants de ces familles le droit d'être autochtones à Yaté et à Saint-Louis ?

Voilà donc tout le questionnement que pose le problème de la notion de « peuple autochtone » dans une société « ici et maintenant » multiraciale et pluriculturelle. Les leaders veulent-ils rendre une partie de leurs compatriotes « peuple autochtone fossile » ? Là est la question. Les jeunes canaques souhaitent-ils revenir au port du bagayou, de la jupe tapa, à la médecine du sorcier, à l'absence d'eau et d'électricité dans les tribus, vivre de la culture de l'igname et des tarots, de la pêche, de la chasse au notou et à la roussette, de circuler à pieds, sans roue sur les sentiers muletiers, sans cheval et ne plus manger de viande de bœuf, de cerf et de cochon car espèces non autochtones ? Telle est la question, à vous de faire votre choix de société, mes chers compatriotes.

Adopter le principe du « poisson-notou », version canaque du mi-chèvre, mi-choux, ou évoluer en étant fier de ses racines canaques tout en s'adaptant au mondialisme qui a atteint notre île depuis longtemps ! Voilà le challenge : vivre dans le passé ou vouloir assumer l'avenir ?

N.B. : la notion de mines de nickel n'est pas autochtone. C'est un fait colonial avéré...

*Raymond Guépy*



### BULLETIN D'ADHÉSION À LA FONDATION DES PIONNIERS DE NELLE CALÉDONIE

Monsieur (Nom et Prénom) : .....

Madame (Nom et Prénom) : .....

Adresse postale (adresse physique) : .....

..... B.P. : .....

Tél. : ..... Mobilis : ..... Fax : .....

Adresse E-mail : .....  .....



COTISATIONS 2008 : 1 PERSONNE : 1 500 F - COUPLE : 2 500 F - BIENFAITEURS : 5 000 F

À retourner à : Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie  
BP 12997 - 98802 Nouméa Cedex - Tél. : 28 26 10 - 86 99 07 - Fax 27 20 91  fondationpionniers@lagoon.nc